

Compte-rendu du conseil municipal du 05-12-2024

Présents : Francis Laguerre, Pascal Philip, Daniel Alard, Lionel Glinka, Jen-Pierre Casta, Sophie Colombant, Patricia Laurent.

Absente : Florence Martin-Pons.

Absents excusés : Aurore Guimard, Edouard Jeannot, Sandrine Serrano.

Secrétaire de séance : Lionel Glinka.

Le compte rendu du conseil du 12 Septembre 2024 a été validé à l'unanimité.

1 - BUDGET

Décisions modificatives

Les frais d'études pour la RD8 n'ayant pas été budgétisés au chapitre 20-3, on a délibéré à l'unanimité pour soustraire 6 700 € au chapitre 21-31 pour les mettre au chapitre 20-3. La situation financière de la mairie est saine, une présentation du budget a été réalisée par Lionel Glinka.

Non valeurs

La mairie a des recettes non honorées depuis plus de 2 ans, recettes qu'elle ne pourra pas récupérer (pour 1275,08€). La Trésorerie nous invite à solder ces factures. Le conseil a délibéré dans ce sens.

CFU (Compte Financier Unique)

Le compte administratif et le compte de gestion étaient différenciés jusqu'ici, bien que présentés avec les mêmes sommes. Le conseil municipal a donné son aval pour passer en compte unique dès cette année.

Autorisation de dépenses d'investissement

Le conseil autorise le maire à engager jusqu'à 25% du budget précédent des dépenses en frais d'investissement pour ne pas bloquer les démarches avant le vote du budget de 2025.

Subventions aux associations

Une avance a été faite par Anim'236 (270,68€) et Bien vivre à Prayols (446,80€) pour les frais engagés sur le jumelage retour à Santa Cruz. Le conseil vote à l'unanimité ces subventions complémentaires.

Le Foyer a besoin d'installer un grillage au jardin partagé du Carême. Le conseil a décidé de fournir le matériel nécessaire et laisse le soin à l'association de réaliser la pose.

Demandes de subventions (bistrot + RD8)

RD8 : les demandes de subventions (amendes de police + DETR) sont déjà notifiées pour la tranche 1. Les demandes concernant la deuxième tranche sont adoptées à l'unanimité.

Bistrot (ancien atelier) : Les subventions du SDE09 et de l'état (DETR) sont notifiées. La mairie va demander de l'équipement d'intérêt local au département et du FRI à la région pour un projet estimé à 75 000€. Un sondage du sol va être réalisé afin de connaître la fiabilité de la chappe actuelle. Une commission de suivi des travaux a été désignée avec comme référent Jean Pierre Casta.

2 – TRAVAUX - VOIRIE - PONTS

Rapporteur : Pascal Philip. Les projets de voirie pour 2024-2025 concernent une réfection de la voirie en partant de l'église jusqu'au terrain de jeu, ainsi que la réalisation d'un puits sec, chemin du Ciraret.

Pour 2025-2026, il est prévu une réfection de la route des Fages ainsi que celle de la Citadelle.

Pour donner suite au contrôle effectué sur les ponts, des travaux seront entrepris pas les employés communaux.

3 - LA FORET

Comme tous les deux ans, l'opération de la coupe usagère (2025/2026) doit être lancée. Pascal Philip sera chargé du suivi de cette mission. L'adhésion à la PEFC permet de pouvoir vendre du bois communal. Cette adhésion d'un montant de 394.60€ est valable pour 5 ans. Le conseil valide cette adhésion pour 5 ans.

4 - CIMETIERE

Début 2025, la mairie met en place la gestion du cimetière avec un logiciel AGEDI pour un montant de 860€. Le conseil a pris une délibération à l'unanimité sur le coût pour les concessions hors frais de dossier : 200€ pour 2 places, 300€ pour 4 ou 6 places, 500€ pour une case au columbarium et pour une durée de 50 ans avec renouvellement possible (réajustement pour les 3 concessions cédées pour 30 ans).

5 - SMDEA

Le rapport annuel le RQPS du SMDEA a été approuvé à l'unanimité avec les tarifs pour 2024 : pour l'eau, la part fixe sera de 69€ et 2,71€ le m³ et pour l'assainissement 75€ et 2,79 le m³.

6 - SDIAU

Le SDIAU propose l'embauche de deux personnes supplémentaires (un poste en catégorie A et un en catégorie B) : de 2,31€ par habitant, on passerait à 2,56€ en 2025, puis à 2,68€ en 2026. L'instruction et la validation seront toujours du ressort du maire. Le conseil donne un avis favorable.

7 - CEP

Le conseiller en énergie partagé a été reçu en mairie pour faire un bilan sur les dépenses énergétiques (eau et électricité) jusqu'en 2023. Cette évaluation a montré que nous avons fait une économie de consommation d'environ 30% alors que le coût énergétique a augmenté de 25%.

Par ailleurs, le SDE09 nous a présenté une motion que nous avons adoptée à l'unanimité.

8 - PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Il convient de mettre à jour le PCS. Des ajustements sont nécessaires par rapport aux personnes volontaires et aux nouvelles exigences de la Préfecture. La copie est à rendre pour mars 2025. La commission se réunira le 16 janvier à 18h30.

9 - COMMUNICATION

Une réflexion est en cours pour informer tout le monde en essayant de n'oublier personne par : Mailing, Panneaux Pocket, Boite aux lettres, voire SMS et Lettre municipale. Nous avons en plus le Site internet.

10- ASSOCIATIONS

Comme l'an passé, Une rencontre avec tous les présidents et membres du bureau des associations aura lieu le vendredi 17 janvier 2025 à partir de 17h pour la présentation de leur bilan et leur demande de subvention. Les adjoints et le maire seront présents lors de cette rencontre.

11 - GESTION DU PERSONNEL

Prévoyance :

Au 1/1/2025 il sera obligatoire de proposer aux agents un contrat de prévoyance. Suite à notre positionnement pour un prestataire commun, le CDG propose de contractualiser avec Rempart Mutuelle. Le conseil a validé avec une labellisation de la Prévoyance pour le montant minimum de la participation de la commune (7€ / agent) pour un passage au CST du CdG. Il faudra délibérer lors du prochain conseil.

Archivage :

La mairie a demandé à l'archiviste du CDG de faire une mise à jour de nos archives. Après son état des lieux, elle propose une intervention de 5 jours max pour un montant de 250€ / jour. Le devis est validé.

Organisation du personnel : José ANTUNES a prêté serment pour devenir Agent de Sécurité Voie Publique